

L'année scolaire 2005-2006 a été, pour l'académie de Rennes, une année de réflexion et d'expérimentation autour de l'individualisation et des programmes personnalisés de réussite éducative.

Les évolutions très importantes constatées sur les taux de doublement du collège en juin 2005 ont traduit la prise en compte collective d'objectifs clairement affichés par l'académie :

- *Substituer au redoublement d'autres réponses pour assurer la réussite des élèves qui connaissent des difficultés.*
- *Lier baisse du taux de redoublement et amélioration globale des compétences des élèves.*

Pour autant cette seule réduction des taux ne suffisait pas pour assurer la pleine réussite de tous. Il fallait surtout trouver d'autres solutions. L'organisation du dossier ici proposé rend compte de cette volonté.

C'est d'abord au sein même de la classe et dans les pratiques pédagogiques les plus quotidiennes que l'essentiel se passe. D'où le premier volet intitulé *individualiser en classe*. Mais l'on a aussi la possibilité de recourir à des dispositifs plus spécifiques qui sont, eux, du ressort de l'établissement : ces réponses ont été regroupées autour de la notion, prise dans une acception très générique, de *l'accompagnement du travail personnel*, deuxième volet du dossier. Enfin il appartient au système éducatif de donner un cap : la loi d'orientation a fixé comme référence le socle commun dont le contenu est désormais précisément défini et elle a introduit, en référence à ce socle, les PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative). C'est, logiquement, le troisième volet du dossier.

Engagement avait été pris, lorsque ont été lancées, en juin 2005, les trois journées dites *pratiques pédagogiques personnalisées* de garder trace, par une publication, des travaux réalisés. Il m'a semblé, au terme de la démarche, que, pour bien des raisons (rapidité, souplesse, facilité d'accès...), l'outil électronique était le mieux adapté. Mais si l'engagement initialement pris peut être aujourd'hui tenu, c'est parce que des formateurs de l'IUFM et des inspecteurs se sont fortement mobilisés, parce que des coordinateurs de bassin et des chefs d'établissement ont répondu à des sollicitations nécessairement exigeantes, parce que des enseignants et, plus largement, des personnels de la communauté éducative ont accepté de réfléchir ensemble et de communiquer des expériences et des outils. La plate-forme de travail collaboratif, mise en place par l'IUFM et maintenant fermée, a été le lieu de cette mutualisation, réalisée lors des différentes journées. Que tous ceux qui ont apporté leur contribution soient vivement remerciés au nom des élèves – et, en particulier, de ceux qui rencontrent le plus de difficultés. La réussite des plus fragiles, de ceux qui, sans lui, resteraient sur le bord du chemin sont l'honneur de notre système éducatif.

On n'oubliera pas, s'agissant du volet relatif aux PPRE, le rôle déterminant des expérimentations conduites, dans chaque département, sous l'autorité des IA-DSDEN : elles faciliteront la phase de généralisation dans laquelle nous nous trouvons cette année.

Qu'on ne voie surtout dans ce dossier aucune volonté modélisante. Simplement une restitution de ce qui se fait dans un ou des établissements (il est important de savoir vers qui il est possible de se tourner pour obtenir davantage d'informations). On trouvera donc le plus souvent des fiches repères décrivant des démarches, fiches qui ont valeur de témoignages et, pour accompagner ces fiches, des outils dont chacun pourra librement s'inspirer. C'est pourquoi nous avons fait en sorte, chaque fois que c'était possible, de fournir une version sous format .doc des outils mis à disposition.

On trouvera, par ailleurs, pour chacune des trois composantes du dossier, un éclairage institutionnel : ce sera, en quelque sorte, la feuille de route des corps d'inspection pour la période qui s'ouvre. Mais aussi un bilan des échanges qui ont eu lieu lors des journées 2 (séminaire académique du 15 février) et 3 (regroupements de deux bassins).

Nous avons enfin fait le choix, sans retenir la totalité des éléments disponibles, de proposer un éventail très large, au sein duquel chacun, en fonction des problèmes qui se posent, pourra puiser. Il nous a semblé que la diversité même des éclairages constituait une garantie contre toute forme de dogmatisme. De même le type de publication retenu permettra d'apporter des compléments tout au long de l'année qui vient. Car nous ne sommes pas face à une réalité figée, mais plutôt face à un travail à conduire ensemble et à des solutions à toujours réinventer au quotidien. Ce qui ne veut pas dire que ce qui a été fait par d'autres ne constitue pas une aide précieuse.

Sur toutes les questions ici abordées les formations de proximité, à l'échelon du bassin ou de l'établissement, constituent un levier majeur. Des ressources ont été identifiées au sein même des établissements de l'académie, des compétences existent, des expérimentations vont s'engager : c'est cette dynamique qu'il y a lieu de soutenir par la formation.

Joël LESUEUR, conseiller du recteur pour la pédagogie

Directeur de la publication :  
Joël LESUEUR

Comité de rédaction :  
Jean-René KERESPERT et Mireille SICARD (responsables du volet individualiser en classe)  
Hervé KERIVEL (responsable du volet accompagnement du travail personnel)  
Joël LESUEUR (responsable du volet PPRE)  
Claire MALGRAS (coordination de l'ensemble du dossier)